

Mai 2022 - Lettre d'actualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde

--



Accueil des réfugiés ukrainiens



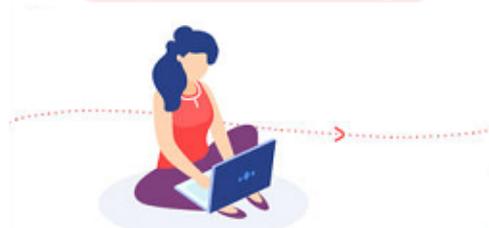
Depuis le début du conflit, les services de l'État se mobilisent afin d'accueillir les réfugiés ukrainiens dans les meilleures conditions, en coordination avec les collectivités locales. En Nouvelle-Aquitaine, au 31 mai 2022, plus de 4000 autorisations provisoires de séjour ont été délivrées aux déplacés ukrainiens et 3091 personnes ont été orientées vers un hébergement citoyen.

En savoir plus : <https://bit.ly/3NQvRjc>

Renouvellement des titres d'identité



**Pensez à établir
une pré-demande en ligne**



Dans chaque département, les préfetures et les mairies se mobilisent pour réduire les délais de renouvellement des passeports et cartes nationales d'identité : toutes les mesures sont prises pour augmenter le nombre de rendez-vous et prioriser les demandes les plus urgentes. 10 millions d'euros de l'Etat accompagneront financièrement les communes qui se mobiliseront dans cet effort collectif (<https://bit.ly/38G9iPc>). Outre ces mesures, des bonnes pratiques existent pour gagner du temps.

Pour découvrir les bonnes pratiques : <https://bit.ly/3t8UxLT>

France Services : nouvelles labellisations



France Services

*Faciliter l'accès des citoyens
à un panier de services de qualité*

11 nouvelles structures France Services ont été labellisées en Nouvelle-Aquitaine en avril 2022, portant leur nombre à 281 dans la région (dont 16 mobiles). L'objectif est de faciliter l'accès des citoyens aux services publics, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires. Ce réseau de proximité a été considérablement étendu ces derniers mois et d'autres structures fixes ou mobiles seront encore labellisées durant l'année 2022.

Retrouver le détails des points France Service sur :

<https://bit.ly/3LknVWu>

Clôture de l'appel à projets « soutien à l'investissement industriel »



Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine a réuni le 11 mai à Bordeaux les 138 entreprises régionales lauréates de l'appel à projets « Soutien à l'investissement industriel dans les territoires » en présence du délégué aux Territoires d'industrie Guillaume BASSET. L'occasion de célébrer la fin de cet appel d'offres du plan France Relance et de rappeler que ces projets ont reçu plus de 61 millions d'euros d'aides de l'État pour 414 millions d'investissement en Nouvelle-Aquitaine. En savoir plus : <https://bit.ly/3x3mrKa>

Inauguration de l'entreprise Symbiose



La préfète de région a inauguré le 13 mai le site de production de l'entreprise Symbiose, lauréate du fonds d'accélération des investissements dans les territoires. Spécialisée dans la fabrication de films pour pièces plastiques connectées, elle a reçu une aide de l'État de 800 000€ pour la création d'un site de production, un des premiers en Europe à produire en série des films IMDE permettant la réalisation de « smart surfaces » tactiles et interactives, avec la création de 30 emplois par an dès 2023. Pour en savoir plus: <https://bit.ly/3N6LO4A>

--



Dérogation temporaire d'étiquetages dans l'alimentation



Suite au conflit en Ukraine et pour faire face aux difficultés d'approvisionnement de l'industrie alimentaire, la DGCCRF a mis en place un système de dérogation temporaire permettant d'assurer la disponibilité des denrées alimentaires sur le marché tout en garantissant la sécurité et en préservant l'information du consommateur. En Gironde, les services de l'État instruisent les demandes de dérogation et assurent les contrôles à la distribution.

En savoir plus : <https://bit.ly/3x4grC6>

Enquête de l'INSEE sur l'emploi des jeunes



La Nouvelle-Aquitaine est parmi les régions les plus avancées au vu des objectifs de l'Union européenne en éducation et formation pour 2030. 33 % des 24-35 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 18 % pour l'UE. Néanmoins, les jeunes rencontrent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail, les néo-aquitains âgés de 15 à 24 ans étant plus actifs qu'en Europe mais davantage en situation de chômage. Ils représentent 28,5 % des chômeurs de la région contre 19,6 % en Europe.

En savoir plus sur : <https://bit.ly/3M8eY10>

--



AGRICULTURE

Sécheresse : restrictions d'usage de l'eau



Afin de faire face à un déficit pluviométrique important en Nouvelle-Aquitaine, les arrêtés de restriction d'eau, graduels et temporaires, déclenchés par la préfecture depuis le 1er avril 2022 sur certains territoires sont toujours en vigueur et ont été pour certains renforcés voire étendus. Leur objectif est de préserver les utilisations prioritaires de santé, sécurité civile et d'approvisionnement en eau potable.

En savoir plus sur : <https://bit.ly/3m4mctb>

--



ENVIRONNEMENT

Signature du plan d'action du document stratégique de façade Sud-Atlantique



Le 4 mai dernier, la préfète de région et le préfet maritime de l'Atlantique, en qualité de préfets coordonnateurs de façade maritime, ont adopté le plan d'action du document stratégique de façade Sud-Atlantique. Ce sont 89 actions territorialisées en mer et sur le littoral qui sont définies au niveau de la façade Sud-Atlantique pour concilier le développement durable des activités, la bonne cohabitation des usages et la préservation des milieux marins et ressources marines de Nouvelle-Aquitaine.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3MN3K3J>

Viticulture : une charte pour les entreprises de travaux agricoles en Gironde



Les services de l'Etat et les représentants du monde viticole ont signé le 11 mai dernier une charte d'engagements destinée à renforcer l'attractivité du secteur confronté à de fortes pénuries de main-d'oeuvre. Cette charte traduit leur volonté de structurer le secteur de la sous-traitance qui compte plus de 450 entreprises de travaux agricoles en Gironde. Elle rappelle les responsabilités de chacun et aide à identifier les entreprises agricoles qui mettent en œuvre les bonnes pratiques.

En savoir plus : <https://bit.ly/3azkUnH>

Label « Établissement Bio Engagé »

Le restaurant inter-administratif de la Cité Administrative de Bordeaux a reçu le 12 mai le label «Établissement BIO Engagé» qui valorise l'engagement de l'établissement au service d'une alimentation saine et de qualité. En 2021, plus de 26% des achats alimentaires du restaurant administratif ont été effectués en bio dont plus de la moitié issus du Sud-Ouest, conformément aux exigences de la loi « Egalim » imposant 50% d'approvisionnement en produits durables dont au moins 20% de produits



bio.

En savoir plus : <https://bit.ly/3z6B6XL>

Contrôle des établissements classés pour la protection de l'environnement



Les services d'inspection de l'État ont mené, sous l'autorité des préfets de département, une action de contrôle sur 136 établissements classés pour la protection de l'environnement en Nouvelle-Aquitaine. Il s'agissait de vérifier le respect des dispositions réglementaires concernant les « moyens de lutte contre l'incendie ». Une trentaine de sites seraient concernés par le non-respect de prescriptions pour lesquels le délai de retour à la conformité pourrait être supérieur à 3 mois.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3N44bXU>

--



Réunion des 40 bailleurs sociaux de la Nouvelle-Aquitaine



La préfète de région a répondu à l'invitation conjointe de la Banque des territoires et de l'Union régionale HLM et a ouvert le 6 avril dernier, une journée d'échange réunissant l'ensemble des 40 bailleurs sociaux de la Nouvelle-Aquitaine. Dans un contexte de baisse de la production de logements, cette réunion a été l'occasion de faire passer plusieurs messages importants à ces acteurs majeurs et incontournables de l'acte de construire.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3GBEQ5k>

L'État accompagne les quartiers prioritaires en Gironde



Christophe NOËL-DU-PAYRAT, secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de Bordeaux, a réuni le 2 mai les adultes-relais du département. L'occasion d'évoquer l'engagement de l'État en politique de la ville en Gironde. En 2021, plus de 700 actions ont été financées dans le cadre des contrats de ville et 3 cités éducatives ont été labellisées. Le budget de l'État pour accompagner les actions des contrats de ville en 2022 est reconduit au même niveau qu'en 2021.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3PREcEV>

--



Déploiement du service national universel



24 séjours de cohésion se dérouleront du 12 au 24 juin et du 3 au 15 juillet 2022 dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine. Une réunion associant les services de l'État (Rectorat, ARS, DREETS, DSDEN, SDJES, DIRM, DIRPJJ, Banque de France) et le réseau associatif s'est tenue à Bordeaux le 11 mai pour assurer le bon déploiement du SNU dans la région et permettre aux jeunes de 15 à 17 ans qui le souhaitent de s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3PWYbqm>

En bref

Élections législatives : 1er tour le dimanche 12 juin 2022, second tour le dimanche 19 juin 2022. Retrouvez les horaires de votre bureau de vote sur : <https://bit.ly/3GGg0B2> et la liste complète des candidats sur : <https://bit.ly/3zbuCae>

--

Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



[Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
Le site officiel de l'administration française

[gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)

[Legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
Le service public de la législation

[france.fr](https://www.france.fr)
La France et vous

[data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)
Association Française pour l'ouverture

Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2022 en Gironde